

# RAPPORT ANNUEL 2016

## Le Mot du Président

### Les principaux faits marquants de l'année 2016 :

En 2016, de nombreux travaux ont pu être menés à leur terme :

- Procédure de consultation auprès de 117 structures sur le projet final du SAGE élaboré en régie (PAGD, règlement, rapport d'évaluation environnementale et pièces annexes).
- Suivi et appui de la préparation de la GEMAPI pour le bassin-versant.
- Organisation de journées techniques et de formation, édition et diffusion du guide du Riverain à 5 000 exemplaires.
- Suivi qualité et quantité des ressources (avec projet de reprise du modèle quantité du bassin) et plan de suivi sédimentaire.

La CLE et sa cellule d'animation ont connu des changements à savoir l'arrivée de nouveaux élus au sein de la CLE.

Retrouvez le détail de ces principales étapes au fil des pages du rapport annuel.

Très bonne lecture,  
Jeannick CANTIN  
Président de la Commission Locale de l'eau

## Sommaire

1 Présentation du Sage et rappel du contexte.....	2
1.2 Le Calendrier du SAGE du bassin de l'Authion.....	4
1.3 Enjeux et objectifs spécifiques du SAGE Authion.....	6
1.4 L'organisation du SAGE Authion.....	7
2 Présentation des activités de la CLE et du Bureau de la CLE autres réunions ou actions .....	8
2.1 Activité des instances du Sage (Bureau et CLE).....	8
2.2 Projet de SAGE, suivi de la GEMAPI et de l'étude des volumes prélevables.....	9
3. Actions de communication.....	10
3.1 Site internet du SAGE Authion.....	10
3.2 Le 4 pages de synthèse et le rapport simplifié du SAGE .....	11
3.3 Journées de sensibilisation 2016.....	12
3.4 Les lettres d'information du SAGE.....	14
4. Suivi des mesures par masses d'eau .....	16
4. Suivi de la qualité et de la quantité des eaux .....	17
5. Le budget.....	17
6. Perspectives 2016 .....	18

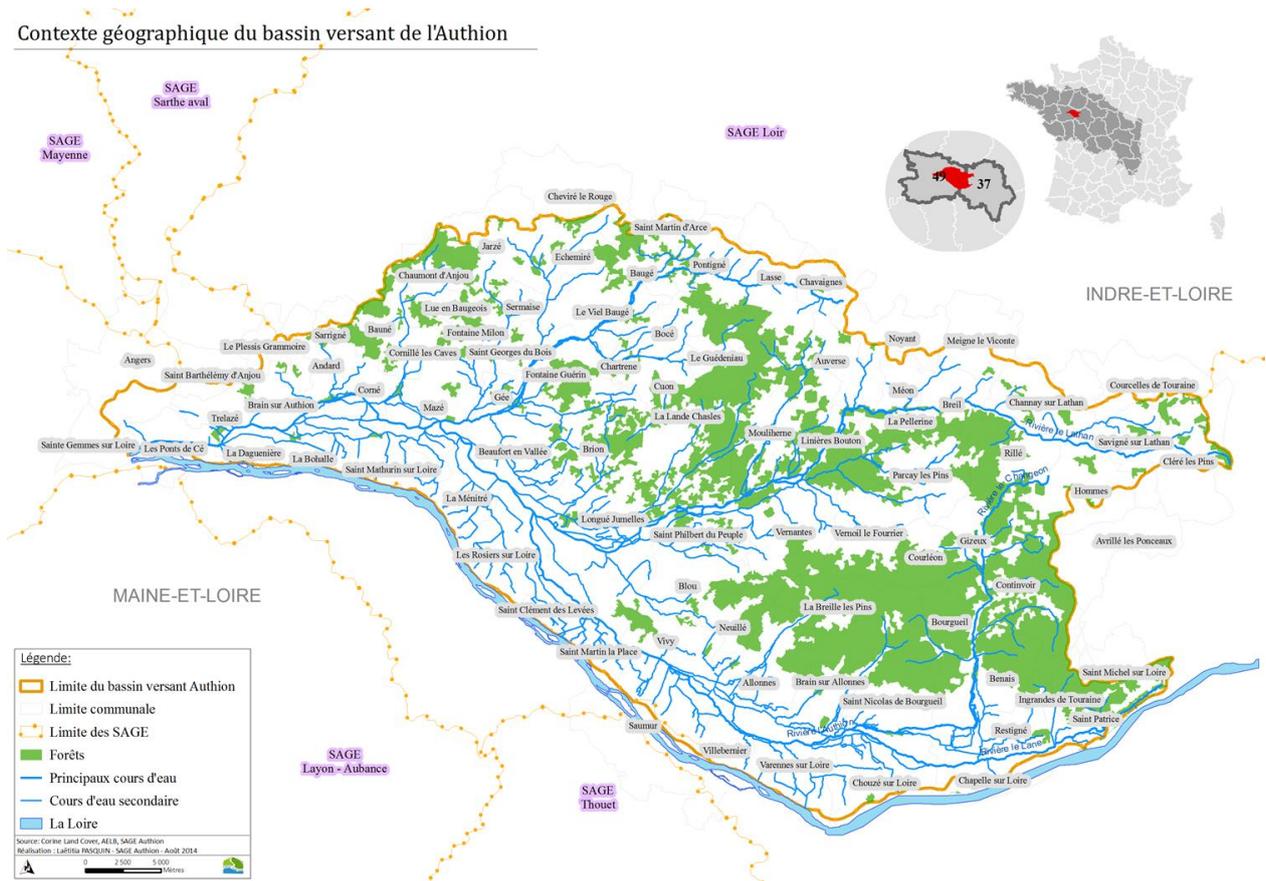
## ANNEXES





Le périmètre du SAGE a été établi sur les limites du bassin hydrographique de l'Authion et de ses affluents ; il s'étend sur une surface de 1 491 km².

### Contexte géographique du bassin versant de l'Authion



Le bassin versant est bordé à l'Ouest et au Nord par le territoire du SAGE du bassin du Loir avec qui il partage en partie 14 communes.

Toute sa limite Sud est constituée par la Loire qui constitue un axe d'alimentation majeur pour le territoire.

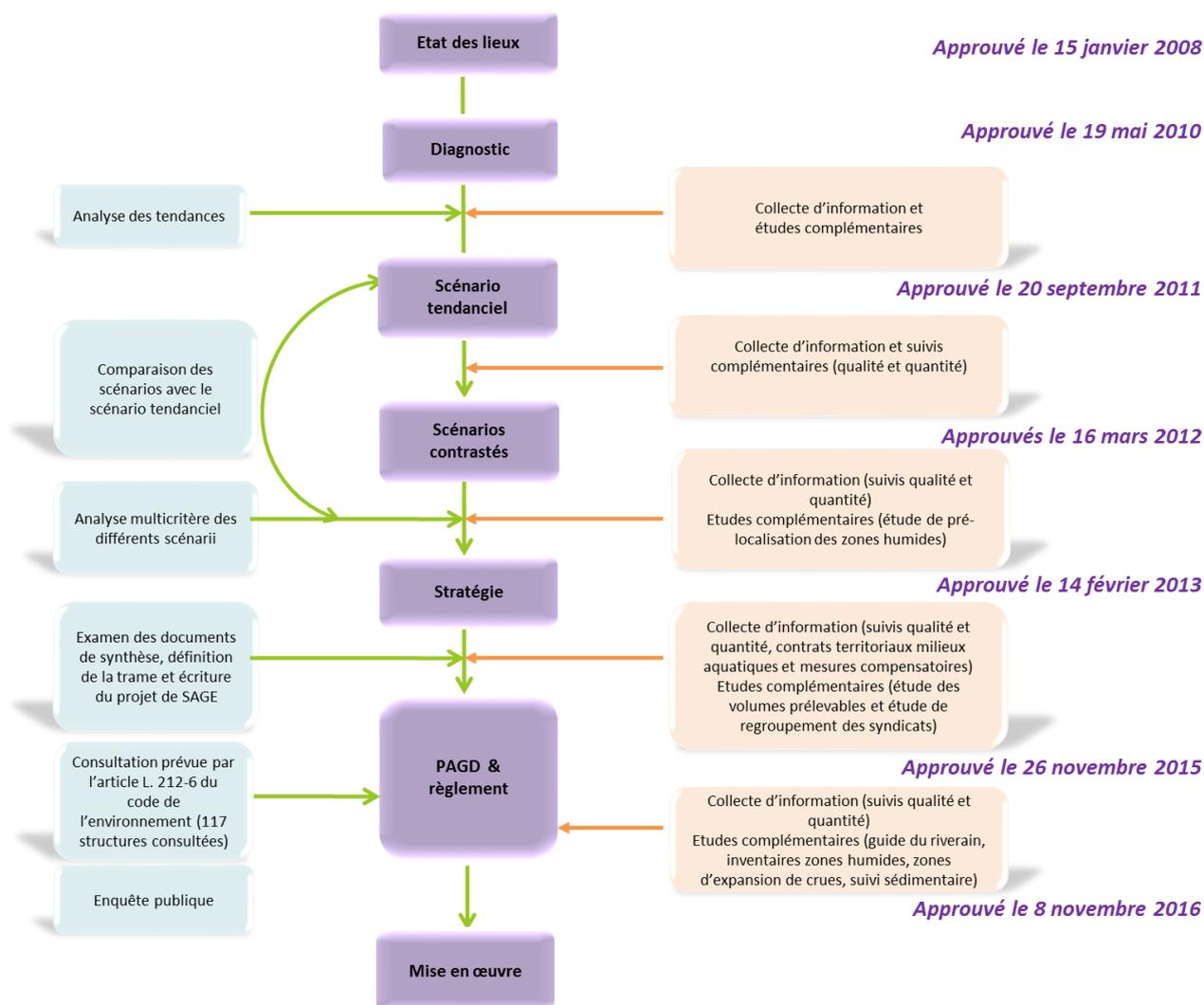
Sa partie Est, quant à elle, jouxte le bassin de la Roumer, petit affluent en rive droite de la Loire.

Les principales caractéristiques des masses d'eau concernées avec leurs objectifs d'échéance de bon état sont présentées en ANNEXE N°1.

## 1.2 Le Calendrier du SAGE du bassin de l'Authion

Les dates essentielles du Sage sont présentées dans le synoptique ci-dessous.

### ETAPES D'ELABORATION DU SAGE, travaux complémentaires et dates d'approbation par la CLE



L'année 2016 a été marquée par la consultation du projet de SAGE et de ses pièces annexes.

Dans le cadre de la consultation prévue par l'article L. 212-6 du code de l'environnement, 117 structures ont été consultées :

- 6 structures et établissements publics de l'Etat.
- 4 Départements (Indre-et-Loire et Maine-et-Loire) et Régions (Centre et Pays de la Loire).
- 63 communes.
- 9 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).
- 31 regroupements de communes (syndicats).
- 4 chambres consulaires.

35 réunions de présentation et d'échanges ont eu lieu. Les documents du SAGE présentés lors de la consultation sont consultables sur le site internet à l'adresse qui suit :

<http://www.sage-authion.fr/>

La période de consultation a porté entre les mois de février et juin 2016, dans un délai légal de 4 mois. Elle s'est poursuivie jusqu'en septembre 2016. De nouveaux échanges pourront avoir lieu durant l'enquête publique qui sera lancée le 28 février 2017.

Le bilan de la consultation présente les résultats suivants (voir bilan sur le site internet du SAGE) :

- 41 avis favorables.
- 56 sans avis exprimé.
- 6 avis réservés.
- 11 avis défavorables.
- 3 observations sans avis.

L'ensemble des avis ou observations sont présentés dans les documents en ligne accompagnés des éléments de réponses ou des précisions pour :

- L'Autorité environnementale.
- Les collectivités d'Indre et Loire.

Les observations des avis réservés et défavorables par les communes et groupements d'Indre-et-Loire ont porté sur :

- La faible représentativité des membres d'Indre-et-Loire au sein de la CLE.
- Le manque de prise en compte des changements institutionnels prescrits par les lois MAPTAM et NOTRE (GEMAPI) dans les documents.
- La non prise en compte de la demande des vignerons pour la lutte antigel.
- La complexité des documents du SAGE.

Des réponses aux observations, réserves et avis défavorables ont porté sur :

- Des courriers adressés aux communes dans le courant de l'été avec :
  - Un rappel des surfaces et du poids géographique des communes d'Indre-et-Loire et du nombre de membres issus de l'Indre-et-Loire (7 élus sur les 26 membres du 1<sup>er</sup> collège et 5 usagers sur les 14 membres du 2<sup>ème</sup> collège).
  - Un rappel des Volumes Prélevables et des possibilités de mobilisation de la ressource (présentées à Chouzé-sur-Loire et Bourgueil).
  - Un rappel des 4 pages et de la possibilité d'organiser des réunions de présentation.
- Des modifications apportées dans les documents du SAGE (voir partie 4), avec notamment :
  - La réactualisation des cartographies et des dernières références GEMAPI (Communes nouvelles et EPCI).
  - La modification de la disposition sur le portage du SAGE.

**Les corrections apportées au projet de SAGE ont été validés, à la majorité, par délibération de la commission locale de l'eau le 8 novembre 2016.**

**Par la suite, un accord entre les communes d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire a pu également être trouvé fin 2016 sous forme d'un protocole pour organiser la gouvernance de bassin à l'horizon 2018.**

En 2017, cette démarche va se poursuivre jusqu'à l'approbation définitive du projet de SAGE par arrêté préfectoral après enquête publique.

Liens de téléchargement :

[https://www.sage-authion.fr/ses-travaux\\_9\\_fr.html](https://www.sage-authion.fr/ses-travaux_9_fr.html)

## **Ses travaux**

---

**Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD), règlement du SAGE et pièces annexes**

---

### 1.3 Enjeux et objectifs spécifiques du SAGE Authion

A l'issue du travail de diagnostic, les enjeux du SAGE ont été hiérarchisés en fonction de l'expertise technique du territoire, des préoccupations majeures des acteurs et des plus-values attendues du SAGE par rapport à l'existant. Cette hiérarchisation a été adoptée dans les termes suivants :

Enjeux	Plus-values attendues du SAGE	Hiérarchisation des enjeux
Gérer globalement la ressource pour assurer la pérennité de tous les usages	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition des Volumes Prélevables par ressources et par usages</li> <li>- Réduction des pertes par évaporation et infiltration dans les eaux souterraines des eaux issues de la réalimentation</li> <li>- Amélioration des débits d'étiage</li> <li>- Obtention d'informations complémentaires sur les impacts des rabattements de nappes sur les niveaux des nappes, les débits d'étiage et les zones humides connexes</li> </ul>	ENJEU N°I
Protéger et restaurer la morphologie des cours d'eau et les zones humides de manière différenciée sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition de programmes d'actions visant à répondre aux exigences de la DCE (nombreuses masses d'eau concernées)</li> <li>- Gestion collective des ouvrages</li> <li>- Actions de renaturation effectuées dans le cadre des contrats territoriaux</li> <li>- Réalisation d'inventaires homogènes des zones humides à l'échelle du bassin versant</li> <li>- Porter une action forte pour reconquérir le patrimoine écologique (milieux aquatiques et milieux naturels)</li> <li>- Guides de gestion des espaces et des espèces aquatiques</li> </ul>	ENJEU N°II
Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration locale de la connaissance (déficit de connaissance sur l'Authion et ses affluents, du Lathan et son principal affluent La Riverolle, ainsi que l'Automne, les Loges, l'Anguillière et la Curée)</li> <li>- Définition de programmes de mesures et d'actions pour réduire les apports en polluants</li> <li>- Définition de programmes d'actions pour résorber les sources de pollution en lien avec les captages prioritaires du Grenelle<sup>1</sup> (bassins d'alimentation de captages)</li> <li>- Actions plus ciblées que pour les eaux de surface</li> </ul>	ENJEU N°III
Prévenir le risque d'inondations dans le Val d'Authion	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus-values potentielles dans les secteurs fortement contributeurs (Changeon, Couason et Lathan)</li> </ul>	ENJEU N°IV
Porter, faire connaître et appliquer le SAGE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Simplification de la maîtrise d'ouvrage du bassin versant.</li> </ul>	ENJEU N°V

Liens de téléchargement :

[https://www.sage-authion.fr/ses-travaux\\_9\\_fr.html](https://www.sage-authion.fr/ses-travaux_9_fr.html)

#### Scénarios contrastés et stratégie du SAGE Authion

Téléchargez le rapport de la stratégie et la plaquette (version 15 mars 2013) :

- ▶ Plaquette stratégie collective,
- ▶ Rapport final.

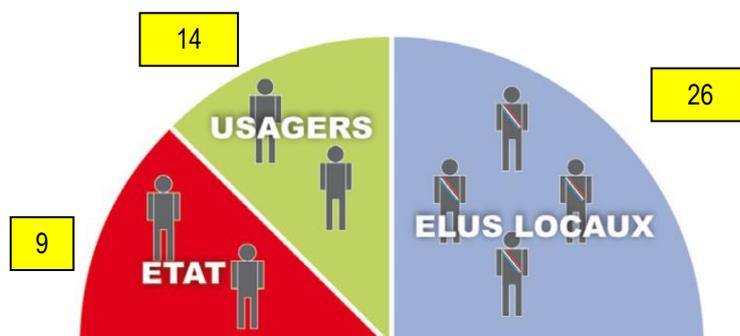
<sup>1</sup> Captages de Beaufort-en-Vallée, Neuillé et Allonnes.

### 1.4 L'organisation du SAGE Authion

La Commission Locale de l'Eau du SAGE du bassin versant de l'Authion a été constituée par arrêté préfectoral le 5 septembre 2005 et renouvelé par un nouvel arrêté du 13/10/2016 (rectificatif du 7/11/2016).

Elle comprend à ce jour 49 membres répartis en 3 collèges :

- Des représentants des élus (26 membres).
- Des représentants des usagers et associations (14 membres).
- Des représentants de l'Etat et des établissements publics (9 membres).



La CLE est assistée dans son travail d'élaboration par un bureau (22 membres) et quatre commissions thématiques ouvertes à plus de 100 membres dont les thèmes sont :

- La gestion quantitative de la ressource en eau et inondations.
- Les écosystèmes aquatiques et la morphologie des cours d'eau.
- La qualité des eaux superficielles et souterraines.
- L'organisation de la maîtrise d'ouvrage.

En tant que structure porteuse, l'Entente interdépartementale du bassin de l'Authion (institution interdépartementale) assure la maîtrise d'ouvrage de l'élaboration du SAGE Authion pour le début de sa mise en œuvre (début 2017).

#### Fonctionnement de la cellule du SAGE Authion

Les projets du SAGE avaient entraîné une évolution des tâches. Après un travail de consultation des différentes structures participant à l'élaboration du SAGE, une répartition des moyens humains avait été retenue comme suit :

- Evolution du poste de technicienne en chargé de mission SIG/communication pour l'élaboration du SAGE Authion, du plan de communication du SAGE (édition du guide du riverain), du tableau de bord du SAGE avec le suivi des bases de données du bassin versant en lien avec les Contrats Territoriaux.
- Maintien d'un appui comptable pour la mise en œuvre du SAGE.

La cellule du SAGE Authion comprend 3 personnels. La ventilation des tâches pour l'année 2016 s'est établie comme suit :

Poste	Missions principales	Temps passé %
Animateur	. Animation/coordination, fonctionnement général,	30%
	. Elaboration et mise en œuvre du SAGE,	30%
	. Base de données et suivi des études,	30%
	. Gestion du budget du SAGE avec la secrétaire-comptable.	10%
Technicien(ne) et chargée de mission SIG communication	. Mise en place du tableau de bord et administration des bases de données.	30%
	. Elaboration et mise en œuvre du plan de communication du SAGE (finalisation et diffusion du Guide du riverain, refonte site internet).	30%
	. Appui du SMBAA.	30%
Appui comptable	. Inscription comptable.	10%
	. Exécution et suivi du budget en coordination avec le trésorier-payeur.	10%
	. Participation à l'élaboration des budgets prévisionnels et élaboration du compte administratif en lien avec l'animateur.	5%

## 2 Présentation des activités de la CLE et du Bureau de la CLE, autres réunions ou actions

### 2.1 Activité des instances du Sage (Bureau et CLE).

Les principales réunions du SAGE ont concerné des réunions de CLE et de son bureau avec l'appui des commissions et comités techniques :

- 35 réunions de présentation du projet de SAGE ont par ailleurs été menées auprès des acteurs du bassin (majoritairement conseils municipaux et conseils communautaire, comité de bassin, MISEN, etc).
- Réunions de la CLE et du Bureau :
  - . Nombre de réunions : 1 réunion du bureau de CLE en avril 2016 pour le lancement de la consultation et 1 réunion de CLE pour dresser son bilan.
  - . Nombre de participants par réunion par rapport au nombre attendu : entre 25 et 40 suivant le type de réunions (entre 5 et 15 représentants par collège), le taux de participation moyen s'établissant entre 50% et 70%.
- Autres réunions : en accord avec les membres de la CLE et du bureau, des réunions techniques ont été conduites afin de préparer la mise en œuvre du projet de SAGE à la fin de l'année 2016.

L'ensemble des ordres du jour (plan communication et validation des documents du SAGE) et le contenu des principales discussions, conclusions ou décisions sont téléchargeables à l'adresse qui suit : [http://www.sage-authion.fr/telechargements\\_11\\_fr.html](http://www.sage-authion.fr/telechargements_11_fr.html).

**Il est à noter que la constitution des communes nouvelles du bassin versant a retardé la désignation des nouveaux membres de CLE jusqu'à la fin de l'année 2016.**

**Un important travail de concertation a par ailleurs été mené tout au long de l'année 2016.** Des réunions ont ainsi été conduites, proposées ou suivies avec les professionnels agricoles et les collectivités pour la présentation :

- Des démarches d'inventaires des zones humides (commissions agricoles et communautés de communes du Loir et de Longué-Jumelles).
- Des révisions des classements des cours d'eau en Indre-et-Loire et Maine-et-Loire (compilation et remontées des corrections des techniciens rivières).
- Des problématiques et des enjeux du SAGE (commissions géographiques des syndicats de rivières, Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Saumurois (SCOT), etc.).

**En ce qui concerne les avis de la CLE ou du Bureau,** la Commission Locale de l'Eau (CLE) a été destinataire en 2016 de 19 dossiers de déclaration au titre de la nomenclature Eau (Art. R214-10 du code de l'environnement) :

- Des drainages avec des surfaces comprises entre 10 et 90 hectares (5).
- Des forages pour irrigation (2) mais aussi une réserve ou retenue d'irrigation (1).
- Des travaux en rivières (2 : Entretien régulier pour la Curée et mise en place d'un seuil en remplacement d'un clapet sur le Lathan aval) mais aussi des travaux d'aménagement prévu dans le cadre du CTMA Lathan soutenu par l'AELB (1).
- Des plans d'épandage de boues (2).
- De la création d'une nouvelle bretelle au niveau de l'échangeur de Moulin Marcille sur l'A87 (1).
- D'un plan d'eau (1).

Parmi ces dossiers, deux dossiers sollicitaient l'avis de la CLE du SAGE Authion :

- Les travaux concernant le Lathan avaient fait l'objet d'échanges avec la cellule du SAGE et fait l'objet de visites techniques. L'avis rendu a été favorable.
- Les travaux concernant la Bretelle ont fait l'objet de réserves sur les incidences hydrauliques en période de crues. Si le projet est maintenu, les mesures compensatoires « milieux » seront suivies par l'association EDEN et/ou le PNRLAT suite à la demande de la CLE.

La CLE du SAGE Authion a également été destinataire de dossiers d'urbanisme (SCOT du Grand Saumurois et PLU Loire Authion). Seul le dossier du SCOT a pu faire l'objet de préconisations pour les inventaires des zones humides. L'avis rendu à l'issue a été favorable. Le retard de l'envoi du dossier PLU (erreur d'adresse) n'a pas permis de disposer d'un temps nécessaire pour formuler un avis.

Le dernier dossier reçu fin 2016 porte sur le démantèlement de l'Atelier des Matériaux Irradiés de la centrale nucléaire de Chinon. il est en cours d'instruction.

(Voir détail en ANNEXE N°2).

## *2.2 Projet de SAGE, suivi de la GEMAPI et de l'étude des volumes prélevables*

### ➤ **Projet de SAGE.**

Suite à la consultation des 117 structures, des corrections ont été apportées aux documents du SAGE.

Les documents réalisés pour l'instruction et la mise en enquête publique sont les suivants :

- Etat des lieux réactualisé.
- Rapport de présentation.
- Projet de SAGE :
  - Plan d'Aménagement et de Gestion Durable.
  - Règlement.
- Rapport d'évaluation environnementale.
- Tableau de bord 2015.

La réalisation de l'ensemble de ces documents a été effectuée en régie avec l'aide d'un groupe de rédaction et une assistance juridique (cabinet DPC, Lyon). Le téléchargement des pièces peut s'effectuer à partir du lien suivant (plateforme de téléchargement du SAGE) : <https://www.dropbox.com/sh/cg8uagai65oy5t4/hjQXeMTkqM> ou à partir du site internet du SAGE [https://www.sage-authion.fr/ses-travaux\\_9\\_fr.html](https://www.sage-authion.fr/ses-travaux_9_fr.html).

### ➤ **Suivi de la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).**

Suite à la réalisation de l'étude de regroupement de 5 syndicats de rivières terminée en 2014, le Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA) a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Le bassin versant compte désormais plusieurs structures exerçant une partie de la compétence GEMAPI :

- Le SIACEBA et le SMBAA (entretien de cours d'eau, manœuvre des ouvrages pour la répartition des eaux et suivi simple des problématiques inondation).
- L'Entente Authion.
- L'EP Loire et les services de l'Etat (lutte contre les inondations).

Suite à des difficultés, les communes membres du SMBAA d'Indre-et-Loire ont préféré rejoindre le SIACEBA pour le début de l'année 2017. Cette réorganisation a été encadrée par un protocole établi par les services de l'Etat à la fin de l'année 2016. Ce protocole prévoit un regroupement à terme des structures du bassin et la création d'un EPAGE.

Afin de répondre aux différentes interrogations suscitées par cette réorganisation tant sur les modalités de mise en œuvre de la compétence que sur les évolutions par rapport à l'organisation actuelle, le SAGE Authion informe et accompagne les acteurs du bassin lors des réunions organisées avec le concours des services de l'Etat (DDT 37&49 et DREAL).

Suite à ces réunions, le SAGE poursuit son accompagnement des collectivités volontaires en les informant et en mettant à leur disposition une plateforme documentaire (appel à projets, comptes-rendus et tableaux de travail). De plus, le SAGE Authion suit à l'échelle du district Loire-Bretagne les travaux de la mission d'appui technique auprès du Préfet coordonnateur de bassin visant à faciliter la mise en place de cette nouvelle compétence.

### ➤ **Suivi de l'étude des volumes prélevables.**

Les dernières réunions techniques ont montré qu'il était nécessaire d'établir une convention AELB / Entente/SAGE Authion / BRGM pour une mise à disposition du modèle ANTEA (Gardenia/MARTHE) pour la révision des volumes prélevables tous les six ans.

L'opération, préparée en 2016, démarrera en 2017 pour préparer la prochaine révision du SAGE. Les travaux 2016 ont porté également :

- Sur l'acquisition et la préparation de la bancarisation de nouvelles données des réseaux de suivis des eaux superficielles et souterraines (préparation bancarisation ADES).
- Le suivi des prélèvements et des travaux de l'Organisme Unique de gestion Collective (OUGC).

Pour mémoire, le résumé de l'étude et l'ensemble des rapports sont toujours disponibles à partir de l'adresse suivante : [http://www.sage-authion.fr/ses-travaux-etude-volumes-prelevables\\_203\\_fr.html](http://www.sage-authion.fr/ses-travaux-etude-volumes-prelevables_203_fr.html).

## 3. Actions de communication

### 3.1 Site internet du SAGE Authion

Le site internet de la CLE du bassin versant de l'Authion : <http://www.sage-authion.fr>, a été mis en ligne en juillet 2007.

Il est actualisé périodiquement suivant l'actualité des Contrats Territoriaux du bassin, de la publication de guides et ou de la mise en ligne de documents du SAGE :

**Actualités**

**Résultats de la consultation - 2016 et mise en enquête publique du SAGE - 2017**

Une étape essentielle du SAGE a été franchie : le projet de SAGE a été validé lors de la CLE du 26/11/2015 et lors de la CLE du 08/11/2016 avec les corrections apportées suite aux avis recueillis.

Retrouvez les documents en ligne :

- >> consulter les résultats de la consultation 2016 et les documents de l'enquête publique
- >> retrouver la lettre annuelle présentant les derniers travaux du SAGE

**Résultats enquête préalable à la mise en oeuvre du SAGE - 2015**

Afin d'aider le SAGE Authion dans la phase finale d'élaboration et de sa mise en œuvre, la Commission Locale de l'Eau a souhaité actualiser l'état des lieux 2013 sur de la prise en compte de la ressource en eau dans les politiques publiques locales.

Les collectivités locales étant les principaux acteurs de la mise en œuvre du SAGE, il apparaît essentiel de disposer d'une connaissance initiale des pratiques en cours à cette échelle.

L'enquête pour laquelle vous avez été consulté vise à recueillir un ensemble d'informations sur :

- > La connaissance des milieux aquatiques participants à la préservation de la ressource en eau et leur prise en compte dans les documents d'urbanisme ;
- > Les pratiques et investissements engagés sur le territoire de votre

**Le mot de la présidente**

Réalisé à l'initiative des acteurs du territoire, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin versant de l'Authion a pour objectif de concilier la gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques avec la satisfaction de tous les usages.

Après une période de consultation de 117 structures, l'approbation du SAGE en date du 08/11/2016, marque l'entrée dans la phase d'enquête publique. A l'issue, une mise en œuvre opérationnelle va traduire en interventions concrètes sur le terrain, les ambitions de la Commission Locale de l'Eau (CLE).

A ce titre, nous croyons fortement en la capacité de mobilisation de tous pour mettre en place des solutions efficaces afin de répondre aux objectifs que la CLE s'est fixée et préserver durablement la ressource en eau.

Très bonne lecture,

**Marie-Pierre MARTIN**  
Présidente de la Commission Locale de l'eau

Le bilan d'activité du site internet de l'année 2016 est le suivant :

Visites : 4 323

Nombre de pages vues : 10 288 (constant par rapport à 2015).

Sources pour se rendre sur le site internet : moteurs de recherche (55%), directement (37%), liens depuis d'autres sites et e-mails (8%).  
Les 3 rubriques les plus consultées : (1) « Page d'accueil » (2) « Ses travaux » (3) « Son territoire » (4) « Revue de presse ».

### 3.2 Le 4 pages de synthèse et le rapport simplifié du SAGE

La synthèse du projet de SAGE ou « 4 pages » ainsi que le rapport simplifié du SAGE (version n°1) ont été réalisés en début et fin d'année 2016.

Le « 4 pages » a été illustré, validé et distribués aux communes du bassin et leurs groupements, acteurs du bassin-versant de l'Authion en 2016 lors des réunions de présentations (tirage à 800 exemplaires).

Le rapport simplifié du SAGE est constitué comme suit :

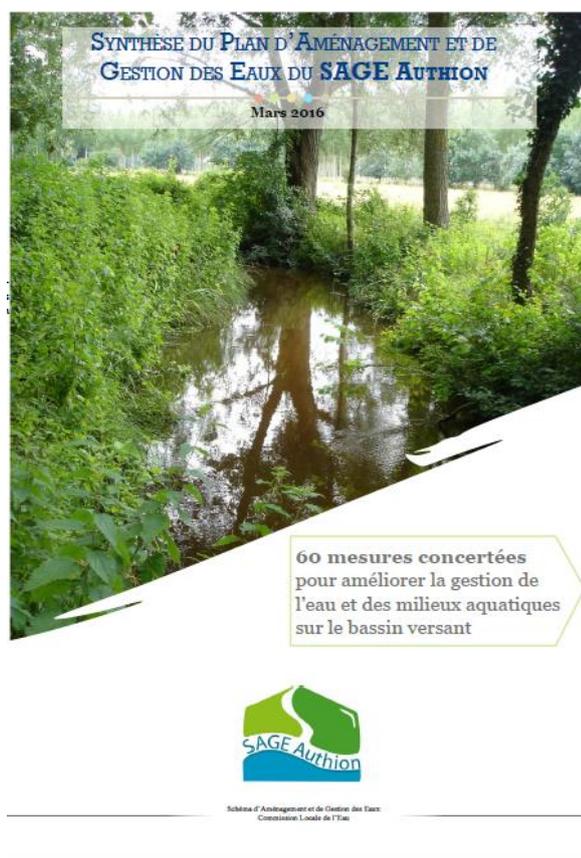
Mot du Président

Présentation du SAGE Authion

- Guide de lecture.
- Synthèse du SAGE par enjeu.
- Quels appuis financiers et techniques pour les porteurs de projet.

CD-Rom

- Plan d'Aménagement et de Gestion Durable.
- Règlement.
- Atlas cartographique.
- Rapport d'évaluation environnementale.
- Tableau de bord 2015.



Comme pour le guide du riverain, les retours sont très positifs de la part de l'ensemble des acteurs. Les premiers retours sont également positifs pour le rapport de présentation simplifié qui complète les supports de communication du SAGE.

Un bilan plus complet sera dressé sur l'année 2017 à l'issue de l'enquête publique.

Les documents sont téléchargeables à partir de la page d'accueil du SAGE : <https://www.sage-authion.fr>.

### 3.3 Journées de sensibilisation, d'échanges techniques et formation 2016

#### ➤ Journées de sensibilisation.

Quatre journées de sensibilisation des membres de la CLE et des acteurs du bassin versant ont eu lieu les 25 février (présentation de travaux en rivières), 5 juin (Dimanche Rando Ferme), 13 octobre (journée Ecophyto) et 15 décembre (journée technique sur les réseaux de mares et plans d'eau).

L'organisation des quatre journées ont été programmées avec l'appui de la Fédération de Pêche de Maine-et-Loire, de la Chambre d'Agriculture 49, d'Ecophyto et du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine. Organisée avec des collectivités du bassin comme Vernantes elles ont permis de toucher différents publics :

- **Public étudiant :** Matinée de présentation de travaux en rivières pour 30 élèves en dernière année à l'ESAIP à Saint Barthélémy d'Angers, filière environnement et risques.
- **Grand public :** Tenu d'un stand sur les ressources en eau et le SAGE Authion à l'occasion du Dimanche Rando Ferme.
- **Public collectivités :** Journée technique régionale sur « Le désherbage des espaces publics » (voir ci-dessous et programme en annexe n°3).
- **Public acteurs et opérateurs milieux aquatiques et naturels :** Journée d'échanges sur les réseaux de mares et plans d'eau du bassin-versant de l'Authion (voir programme en annexe n°3).

Photo et plaquette de la journée du 11 octobre 2016 :



**Entretien des terrains sportifs et des espaces publics**

ANALYSER • EXPERTISER • DIAGNOSTIQUER • EXPERIMENTER • FORMER • PREVENIR • SURVEILLER • CONSEILLER • LUTTER

Au programme de cette journée

Une matinée de conférences et d'échanges	Un après-midi de démonstrations et d'ateliers d'échanges
<p>– Salle des fêtes de la Fligotière 9h00 <b>Accueil</b></p> <p>9h30 <b>Allocutions introductives</b></p> <p>9h45 <b>La qualité de l'eau</b></p> <p>10h00 <b>Actualité réglementaire en ZNA-JEVI</b></p> <p>10h15 <b>Entretien des terrains sportifs</b> Du diagnostic des terrains aux choix des opérations mécaniques</p> <p>11h30 <b>Table ronde : retours et échanges d'expériences sur l'entretien de terrains sportifs en zéro phyto et tendant vers le zéro phyto</b></p> <p>12h00 <b>La communication dans le cadre de la réduction des phytos</b></p> <p>12h30 <b>Repas sur place (sur inscription)</b></p>	<p>– Stade de Vernantes De 14h00 à 17h00</p> <p>Chaque participant participera comme il le souhaite aux démonstrations et ateliers d'échanges</p> <p><b>Ateliers d'échanges et de retours d'expérience (par sessions de 45 minutes) :</b></p> <p><b>Atelier 1</b> Le plan de gestion différenciée : outil pour l'entretien des espaces publics</p> <p><b>Atelier 2</b> Entretien des espaces publics, dont les cimetières et les terrains sportifs : questions / échanges / retours d'expérience</p> <p><b>Atelier 3</b> Démonstrations de matériel alternatif : entretien des gazons sportifs, stabilisés et synthétiques, balayage, désherbage, entretien voirie et espaces verts, EPI, accompagnement à la réduction d'utilisation des phytos</p>

Cette journée technique s'adresse aux élus et agents des collectivités territoriales, gestionnaires de terrains sportifs et de loisirs, paysagistes et entrepreneurs du paysage, .....

Journée technique du **mardi 11 octobre 2016**  
Vernantes (49)




Photos des journées des 25 février et du 5 juin 2016 :



➤ **Journées techniques d'échanges.**

En complément, la cellule du SAGE a organisé des journées techniques d'échanges entre les techniciens rivières du bassin versant et les référents des fédérations de Pêche d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire.

Deux séries de visites ont eu lieu en mai et juillet 2016, lors du stage de Nicolas MARTEAU, élève de MASTER II à l'Université de TOURS, portant sur le transport sédimentaire du bassin versant de l'Authion et du Val d'Authion-Lane (voir page de garde et programme des journées en annexe n°4).



Ces réunions techniques permettront d'organiser en 2017 une réunion d'un réseau technique sur l'aménagement et la gestion des milieux aquatiques pour le Val et le bassin versant de l'Authion.

A terme, un réseau d'échange à l'échelle des 2 départements pourra réunir les techniciens de rivière des bassins concernés avec les services de l'Onema, des Conseils Départementaux, des DDT, et de l'AELB et d'autres intervenants en fonction de l'ordre du jour. Ce réseau **Aménagement et gestion des milieux aquatiques (AGMA)**, pourra permettre des échanges d'expériences en matière de gestion du réseau maillé de canaux, rivières et fossés du Val mais aussi des milieux aquatiques du bassin en général.

➤ **Journées de formation.**

Enfin, la cellule du SAGE Authion a organisé **3 journées de formation en partenariat avec le Forum des marais Atlantiques (FMA)**. Ces 3 jours ont permis aux techniciens rivières du bassin mais aussi d'autres structures comme la fédération de pêche de Maine-et-Loire de se familiariser avec les outils SIG libres. **19 personnes étaient inscrites à la session du mois de novembre 2016.**

Thème : **S.I.G.T. « Milieux Aquatiques »**  
**Journées d'informations et d'échanges**  
**« Conception SIG et initiation QGIS »**



Date(s) : **du 28 au 30 novembre 2016 à Beaufort-en-Vallée (49)**

### 3.4 Les lettres d'information du SAGE

#### ➤ La lettre d'information annuelle du SAGE Authion.

Le SAGE Authion a édité la lettre d'information annuelle du SAGE à la fin de l'année 2016 sous forme d'une brochure de 6 pages.

Elle est disponible à partir du site internet du SAGE : <https://www.sage-authion.fr/>.

Lettre d'information



Année 2016

## SAGE Authion

### Edito

Une étape essentielle du SAGE a été franchie : le projet de SAGE a été validé lors de la CLE du 26/11/2015 et lors de la CLE du 08/11/2016 avec les corrections apportées suite aux avis recueilli.

Depuis quelques années, de nombreux travaux ont été menés et se poursuivront en 2017.

- Suivi de la mise en oeuvre de l'étude des volumes prélevables.
- Mise en enquête publique du SAGE et communication.
- Appui des syndicats et collectivités avec compétence milieux aquatiques du bassin versant pour la mise en oeuvre de la GEMAPI (voir rubrique en bref).
- Edition du guide du riverain à 5000 exemplaires en partenariat avec les différentes structures du bassin.

La CLE et sa cellule d'animation ont connu des changements notables à savoir l'arrivée de nouveaux élus au sein de la CLE.

Retrouvez le détail de ces principales étapes au fil de cette lettre.

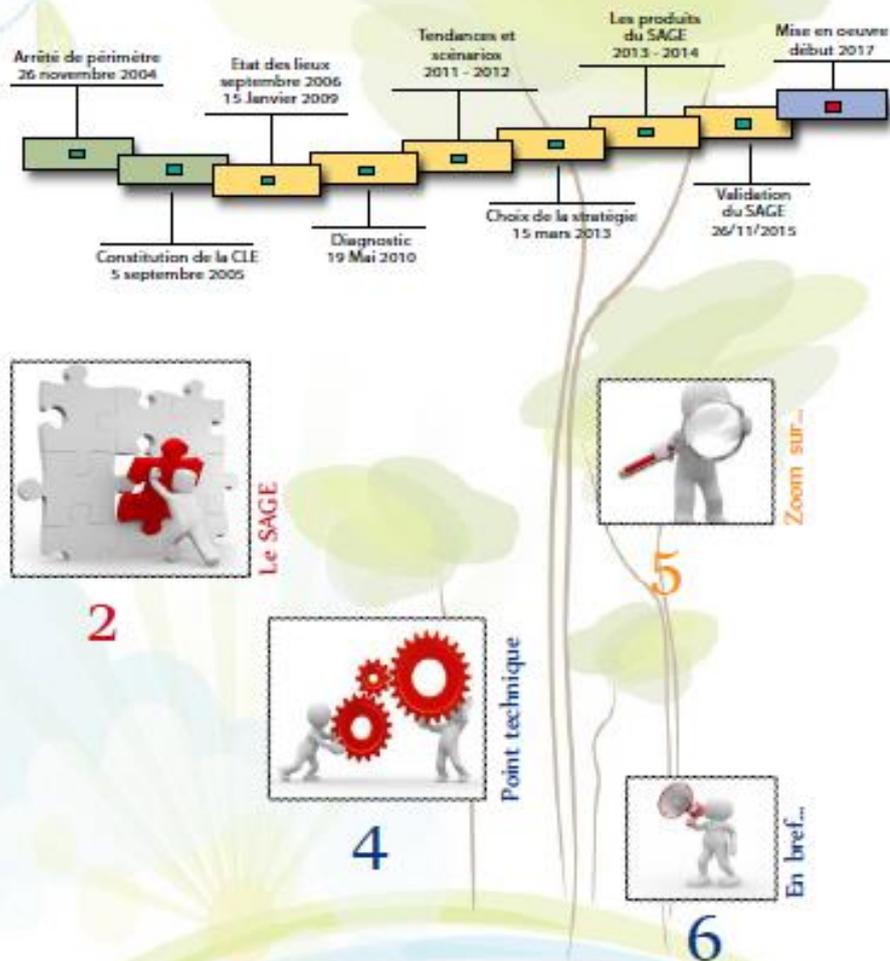
Très bonne lecture,

Marie-Pierre MARTIN  
Présidente de la Commission  
Locale de l'eau

### L'élaboration du SAGE se termine

Entamée en 2007, la démarche d'élaboration du SAGE a abouti, en 2015, à l'approbation du projet de SAGE qui vise à définir les priorités du territoire en matière de politique de l'eau.

Le projet de SAGE est composé d'un Plan d'Aménagement et de Gestion durable (PAGD), d'un règlement et de ses documents annexes (atlas, rapport d'évaluation environnementale et tableau de bord).



➤ La lettre d'info du bassin.

La première lettre d'info du bassin a été préparée pour envoi début 2017 à l'occasion des vœux du SAGE.

Elle porte sur les travaux en rivières, les actualités du SAGE et sera diffusée tous les deux mois auprès de tous les partenaires, délégués des syndicats de rivières, communes et EPCI présents sur le territoire du SAGE, ainsi qu'aux membres de la CLE par messagerie électronique.



d'eau une sinuosité et une dynamique. Les travaux s'achèveront au printemps 2017 avec la réalisation de radiers en pierres qui amélioreront encore la dynamique de la Boire des Roux.



**Baugé en Anjou : Travaux de restauration du lit du Couasnon.**

**Septembre 2016**

Le SMBAA a réalisé des travaux de restauration du lit du Couasnon dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques du Bassin du Couasnon. Cette action a été réalisée le long de l'étang communal et du camping. Des blocs ont été mis en place dans le lit du cours d'eau pour recréer des habitats aquatiques et 13 banquettes alternées ont été réalisées. Le resserrement ponctuel du lit permettra d'éviter en été les lames d'eau trop faibles et recréera une dynamique d'écoulement favorable à l'autoépuration et à l'oxygénation des eaux. Des plantes aquatiques (juncs, iris) pourront s'installer en pied de berges. Elles constitueront une source d'abris et de nourriture pour tout un cortège d'espèces. Elles filtreront également les sédiments fins et les pollutions diffuses. En période de crues les aménagements seront plus ou moins noyés.



**L'AUTHION ET SES AFFLUENTS**

**Allonnes : Travaux de restauration de la continuité écologique et du lit mineur de la Boire des Roux.**

**Automne 2016**

Le SMBAA a lancé à l'automne 2016 la première action d'envergure du contrat territorial de l'Authion qui vise à améliorer la qualité de nos cours d'eau. 2600 mètres de la Boire des Roux au niveau de la « Prairie des Montets » ont été restaurés. Les travaux ont inclus l'entretien de la végétation des berges, l'abaissement du barrage pour libérer les écoulements, favoriser le déplacement des populations de poissons et éviter un engorgement et la création de 41 banquettes latérales en terre qui redonnent au cours

➤ La lettre Aquaveille.

La lettre Aquaveille est diffusée auprès des membres de la CLE et des partenaires techniques soucieux de garder le fil de l'actualité de l'eau. Elle est diffusée régulièrement par la cellule du SAGE sur simple demande.

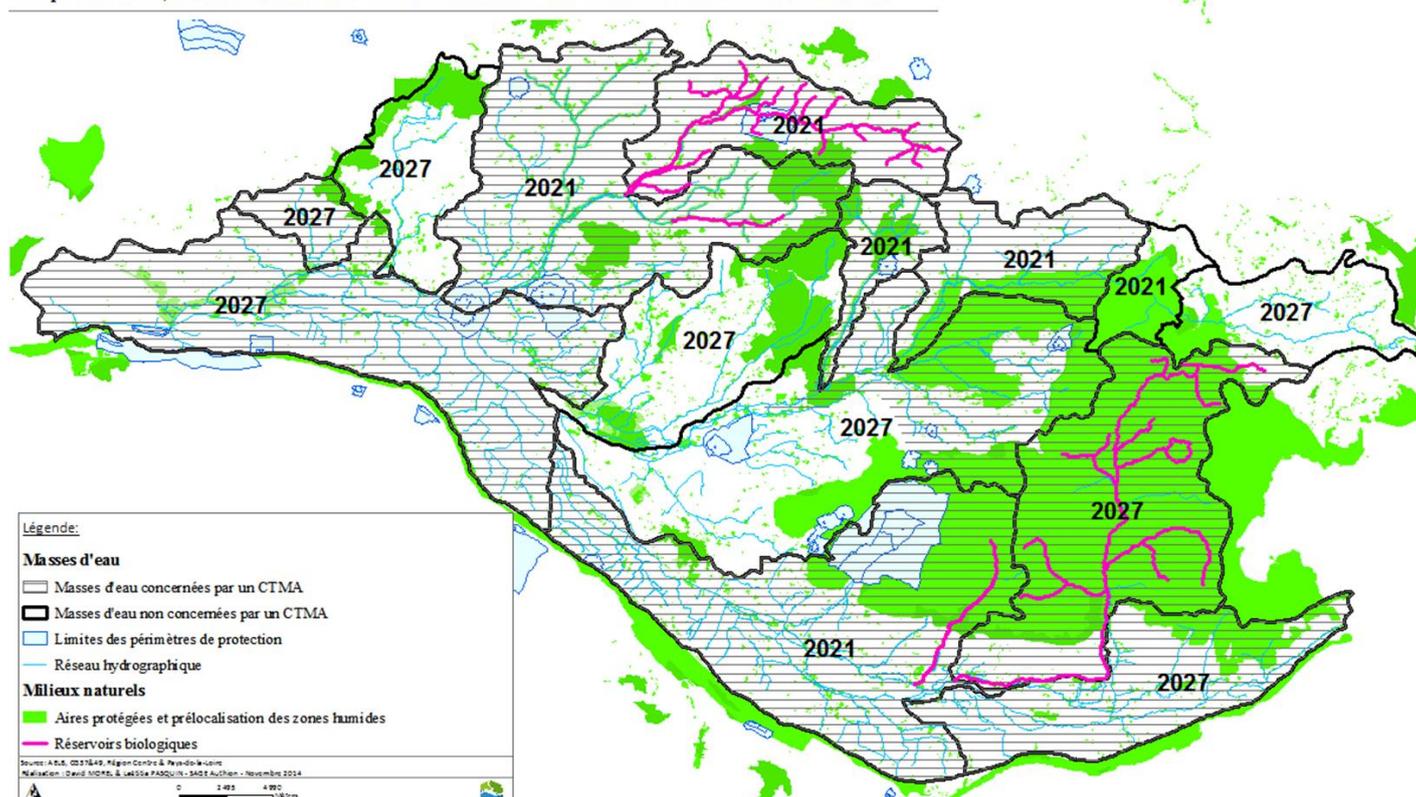
## 4. Suivi des mesures par masses d'eau

Les projets de restauration des milieux aquatiques sont mise en œuvre comme suit :

- Authion (2013-2018) : 1 CTMA pour l'aménagement des affluents du cours d'eau et un projet de restauration de la continuité dans le cadre des obligations réglementaires concernant les ouvrages de Pont-Bourguignon, les clapets de Brain-sur-Authion et des Loges.
- Changeon/Lane (2014-2019) : 1 CTMA pour l'aménagement des deux cours d'eau, la restauration de la continuité sur 7 ouvrages en projet et désensablement.
- Couasnon (2013-2018) : 1 CTMA pour la restauration des continuités et projets d'aménagement de type R1 à R3 (après un premier contrat permettant l'abaissement de 22 ouvrages et travaux de renaturation entre 2004 et 2008).
- Lathan médian (2013-2018) : restauration des continuités et projets d'aménagement de type R1 à R3 (1 CTMA).

MASSE D'EAU		ETAT ECOLOGIQUE				ACTIONS ENGAGEES OU REALISEES
Cours d'eau	code de la masse d'eau	Etat Ecologique validé	Niveau de confiance validé	Etat Biologique	Etat physico-chimie générale	Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA)
AULNAIES	FRGR1027	5	1		4	Diagnostic CTMA et scénarii
AUTHION	FRGR0448	3	3	2	3	CTMA Authion
AUTHION	FRGR0449	3	3	3	3	CTMA Authion
CHANGEON (Amont Authion)	FRGR0450	3	3	3	2	CTMA Changeon Lane
COUASNON	FRGR0453	3	3	3	2	CTMA Couasnon 2013-2018
COUASNON	FRGR1561	3	3	3	2	(Bilan CTMA en cours)
CUREE	FRGR1005	3	1		2	Diagnostic CTMA et scénarii
ETANG	FRGR1003	5	1		2	CTMA Authion
LANE	FRGR0451	3	3	3	3	CTMA Changeon Lane
LATHAN (Aval)	FRGR0452	4	3	4	4	Diagnostic CTMA et scénarii
LATHAN (Médian)	FRGR1004	2	3	2	2	CTMA Riverolle Lathan
LATHAN (Amont)	FRGR2252	3	2	3	3	Projet CTMA
RIVEROLLE	FRGR1006	3	1		2	CTMA Riverolle Lathan

Les périmètres, milieux naturels et CTMA des masses d'eau du bassin versant Authion



## 4. Suivi de la qualité et de la quantité des eaux

Les suivis sont nécessaires aux travaux du SAGE afin :

- D'alimenter le tableau de bord du SAGE joint aux documents de l'enquête publique.
- De fournir aux institutionnels et acteurs du bassin versant des données fiables, reproductibles et pérennes.
- De permettre un partage et une meilleure connaissance du bassin versant.

Par ailleurs, le suivi quantité est nécessaire pour préparer la reprise et l'actualisation du modèle hydrologique et hydrogéologique du bassin versant prévue à partir de 2017.

Plusieurs suivis existent actuellement dans le cadre des travaux du SAGE :

- Réseau de suivi qualité Entente /SAGE (9 points dont la Riverolle masse d'eau prioritaire) et suivis ponctuels en lien avec les CTMA.
- Réseau de suivi quantité en partenariat avec les membres de la CLE et des commissions de travail du SAGE :
  - . Suivi des écoulements et des assècs en partenariat avec les institutionnels, les syndicats et les acteurs du bassin-versant (90 points avec des chroniques variables).
  - . Suivi de nappes (115 points inventoriés avec des chroniques de données plus ou moins importantes) et inventaire des points de suivi pouvant être intéressants à terme en lien avec l'étude des volumes prélevables et la base de données BSS.
- Réseau de suivi des espèces invasives en partenariat avec les syndicats (Entente, SIACEBA et SMBAA notamment), l'Entente Interdépartementale et le Parc Naturel Loire Anjou Touraine.

Un suivi des travaux du BRGM est par ailleurs effectué régulièrement (suivi régulier des données et transmission du bulletin BRGM, intégration des données des piézomètres de référence et échanges divers avec les acteurs du bassin).

**L'ensemble des données 2012-2016 et les données de l'étude des Volumes Prélevables (2012-2015) seront reprises dans le cadre du stage « suivi quantité » préparé fin 2106.**

## 5. Le budget

L'Entente Interdépartementale du bassin de l'Authion assure la maîtrise d'ouvrage des études nécessaires à l'élaboration du SAGE et met à disposition de la CLE un animateur et un secrétariat. En complément des ressources financières propres à l'Entente, plusieurs partenaires financiers soutiennent l'élaboration du SAGE :

- L'Agence de l'Eau Loire Bretagne (animation et études).
- Le Conseil Régional des Pays de la Loire (animation et études).
- Le Conseil Régional Centre (animation et études).
- Le Conseil Départemental de Maine-et-Loire (études).
- Le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire (études).

Les dépenses pour l'année 2016 s'élèvent :

- Fonctionnement : **133 709 €** (charges à caractère général, dépenses communication, charges de personnel et réseau de suivi de la qualité des eaux superficielles).

**Le budget 2016 a été équilibré par des recettes de fonctionnement. La totalité des subventions accordées n'a pu être perçues dans la mesure où l'opération doit être prolongée sur l'année 2017.**

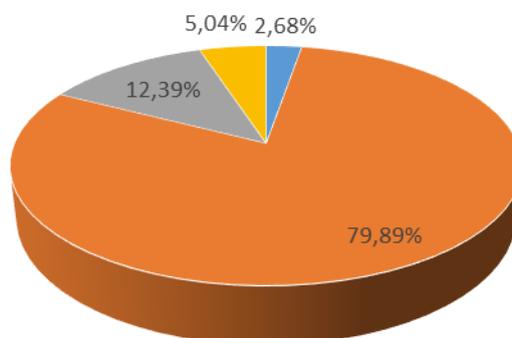
Les dépenses prévisionnelles proposées pour l'année 2017 s'établissent prévisionnellement à :

- Fonctionnement : **267 716 €** (charges à caractère général, dépenses communication, convention BRGM, diagnostic territorial Contrat Territorial Gestion Quantité, CRBV charges de personnel, actions de communication et réseau de suivi de la qualité des eaux superficielles).
- Investissement : **1 000 €** (matériel informatique).

Le budget 2016 sera équilibré par les recettes de fonctionnement à la réception de la totalité des subventions accordées.

Pour la partie animation (hors études) les financements s'établissent comme suit (en %) :

## Répartition des financements de la cellule d'animation du SAGE



- \*Entente Interdépartementale du bassin de l'Authion (structure porteuse du SAGE) & SMBAA
- Agence de l'Eau Loire Bretagne
- Conseil Régional des Pays de la Loire
- Conseil Régional Centre

(Cf. compte administratif 2016 et budget prévisionnel 2017 en ANNEXE n°5).

## 6. Perspectives 2017

Le programme prévisionnel pour l'année 2017 s'établit comme suit :

### Enquête publique et Communication :

- Enquête publique du SAGE Authion (PAGD, règlement, rapport d'évaluation environnementale et tableau de bord).
- Finalisation du projet communication (guide du riverain<sup>2</sup>, site internet et autres supports, voir détails page ci-après).

### Mise en œuvre du SAGE :

- Animation et coordination des acteurs de l'eau du bassin-versant autour du projet de mise en œuvre du SAGE (CRBV et CTGQm).
- Mise en œuvre de la convention AELB/SAGE/BRGM.
- Appui technique des syndicats de rivières pour la gestion des données et la communication (1/2 poste pour le SMBAA et appui du SIACEBA, voir détails page ci-après). Suivi et mise à jour régulière des bases de données existantes<sup>3</sup> avec les acteurs et institutionnels du bassin versant.
- Aide des services de l'Etat pour la mise en œuvre de la GEMAPI.
- Lancement des inventaires zones humides pour les communes et EPCI volontaires (ex : CC du loir et CC Loire Longué).

### Poursuite des suivis :

- Poursuite des suivis terrain qualité, quantité et espèces exotiques envahissantes.
- Appui des suivis sédimentaires lancés en 2016.

<sup>2</sup> Diffusion et réédition du guide du riverain (Version 1 : 2015 et Version 2 : 2016).

<sup>3</sup> LES BASES EXISTANTES ET MIS A DISPOSITION SUR LA PLATEFORME TECHNIQUE DU SAGE :

- Base ouvrages (outil Gebps).
- Base de l'étude des Volumes Prélevables et projet de convention AELB/BRGM/Entente/SAGE (modèle Gardenia/MARTHE du bureau d'études ANTEA).
- Base qualité (export OSUR et traitement S3E).
- Base des biens immobiliers exposés au risque inondation et zones potentielles d'expansion des crues.
- Bases des espèces exotiques envahissantes et zones humides (travail avec le PNRLAT).
- Autres bases (révision des cours d'eau, plans d'eau, etc.).

Une refonte du site internet est prévue en 2017 à l'occasion de la mise en oeuvre du SAGE conformément au plan de communication du SAGE.

**Entente Interdépartementale pour l'aménagement du bassin de l'Authion et la mise en valeur de la Vallée de l'Authion**

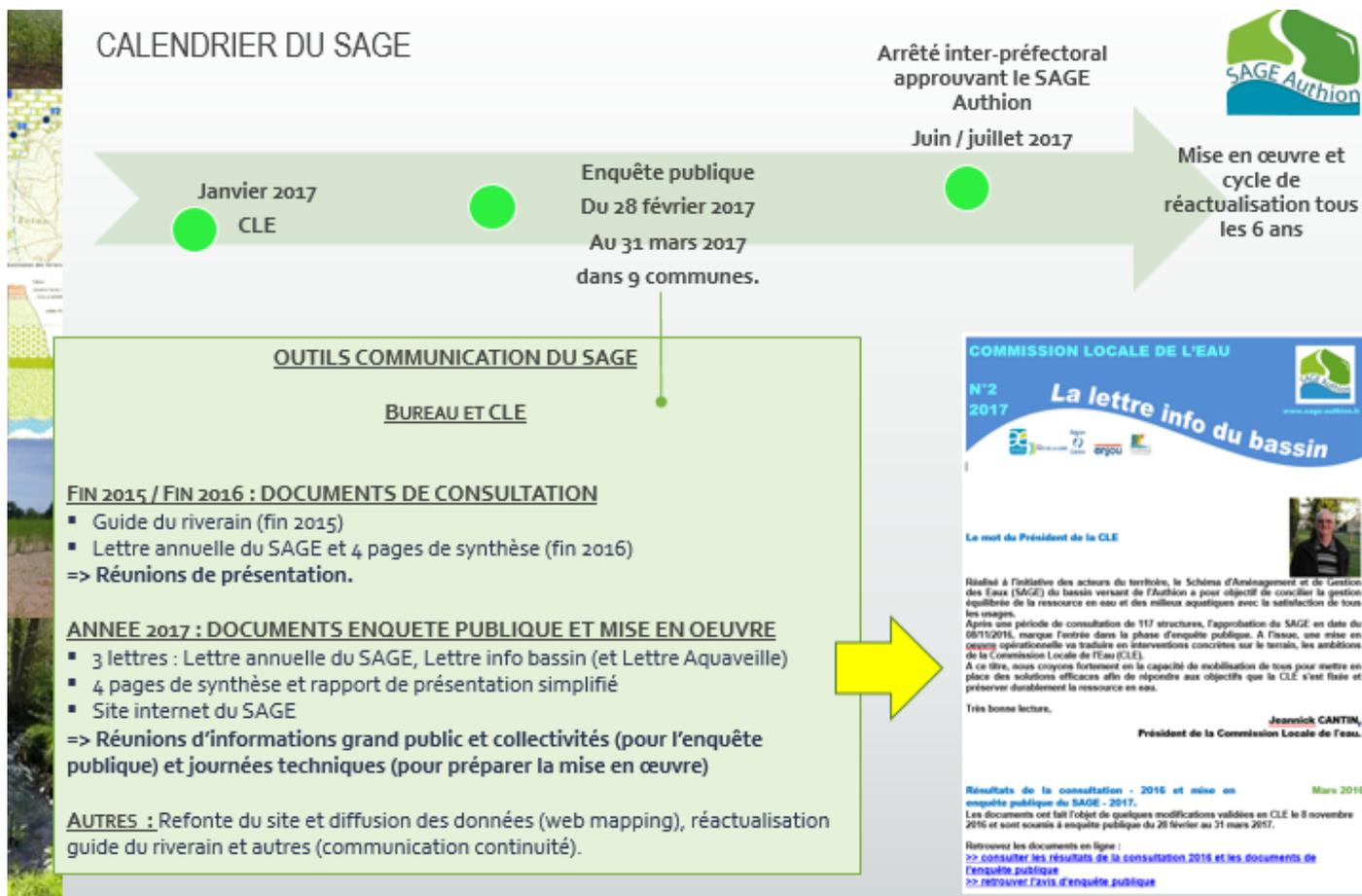
**Plan de communication**

**Du SAGE du bassin versant de l'Authion – Année 2015**

Logos: SAGE Authion, Pays de la Loire, Région Centre, Département d'Indre-et-Loire, anjou.

**ENTENTE INTERDÉPARTEMENTALE anjou MAINE ET LOIRE - INDRE ET LOIRE**

Le planning prévisionnel présenté en CLE le 25/01/2017 et en bureau le 27/02/2017 s'établit comme suit :



La ventilation des tâches des 3 personnels et du stagiaire s'établit comme suit :

Poste	Structure	Missions principales	Temps passé %
Animateur	Entente	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Fonctionnement général de la cellule SAGE.</li> <li>. Animation/coordination.</li> <li>. Approbation du SAGE.</li> <li>. Suivis qualité et quantité et base de données.</li> <li>. Suivi des études et du plan de communication.</li> <li>. Gestion du budget du SAGE avec la secrétaire-comptable, exécution et suivi du budget en coordination avec le trésorier-payeur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>10%</li> <li>30%</li> <li>20%</li> <li>15%</li> <li>15%</li> <li>10%</li> </ul>
Chargée de missions SIG/communication	Entente SMBAA	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Secrétariat du SAGE.</li> <li>. Appui cartographique, détermination des zones potentielles d'expansion des crues, stage quantité et plan de suivi sédimentaire à l'échelle du Val d'Authion.</li> <li>. Mise en œuvre du plan de communication.</li> <li>. Suivi du tableau de bord et travail des bases de données.</li> <li>. Appui du SMBAA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>30%</li> <li>70%</li> </ul>
Appui comptable	Entente	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Participation à l'élaboration des budgets prévisionnels et élaboration du compte administratif en lien avec l'animateur et le trésorier-payeur.</li> </ul>	10%
Stagiaire	Entente en collaboration avec les Syndicats	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Caractérisation et gestion quantitative de la ressource en eau.</li> </ul>	50%

L'appui de la cellule du SAGE au SMBAA et au SIACEBA pour ½ poste de chargé de mission est prévu comme suit :

- 1/2 poste pour le SMBAA (voir synoptique).
- et appui du SIACEBA (mise à disposition de plateforme techniques d'échanges et prêts de matériels).

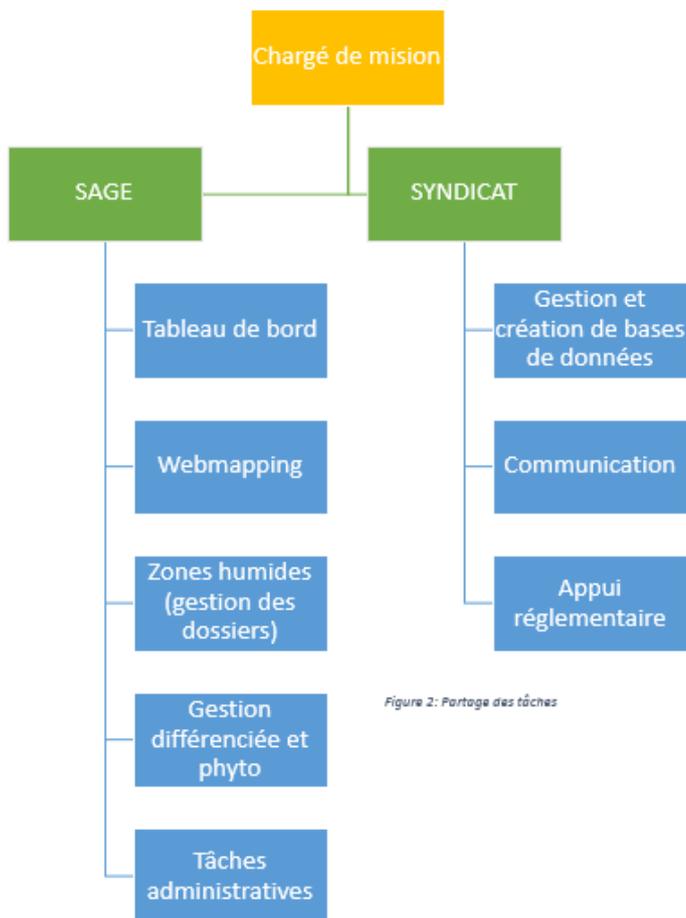


Figure 2: Partage des tâches

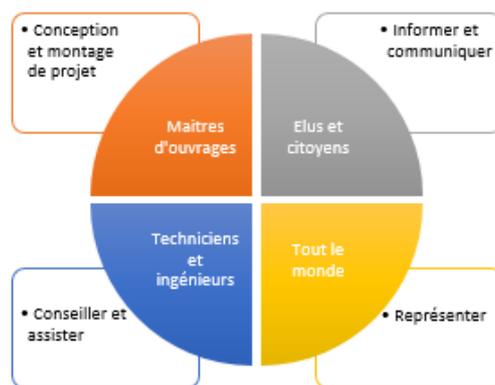


Figure 1: Un métier au service de tout le monde

## ANNEXES

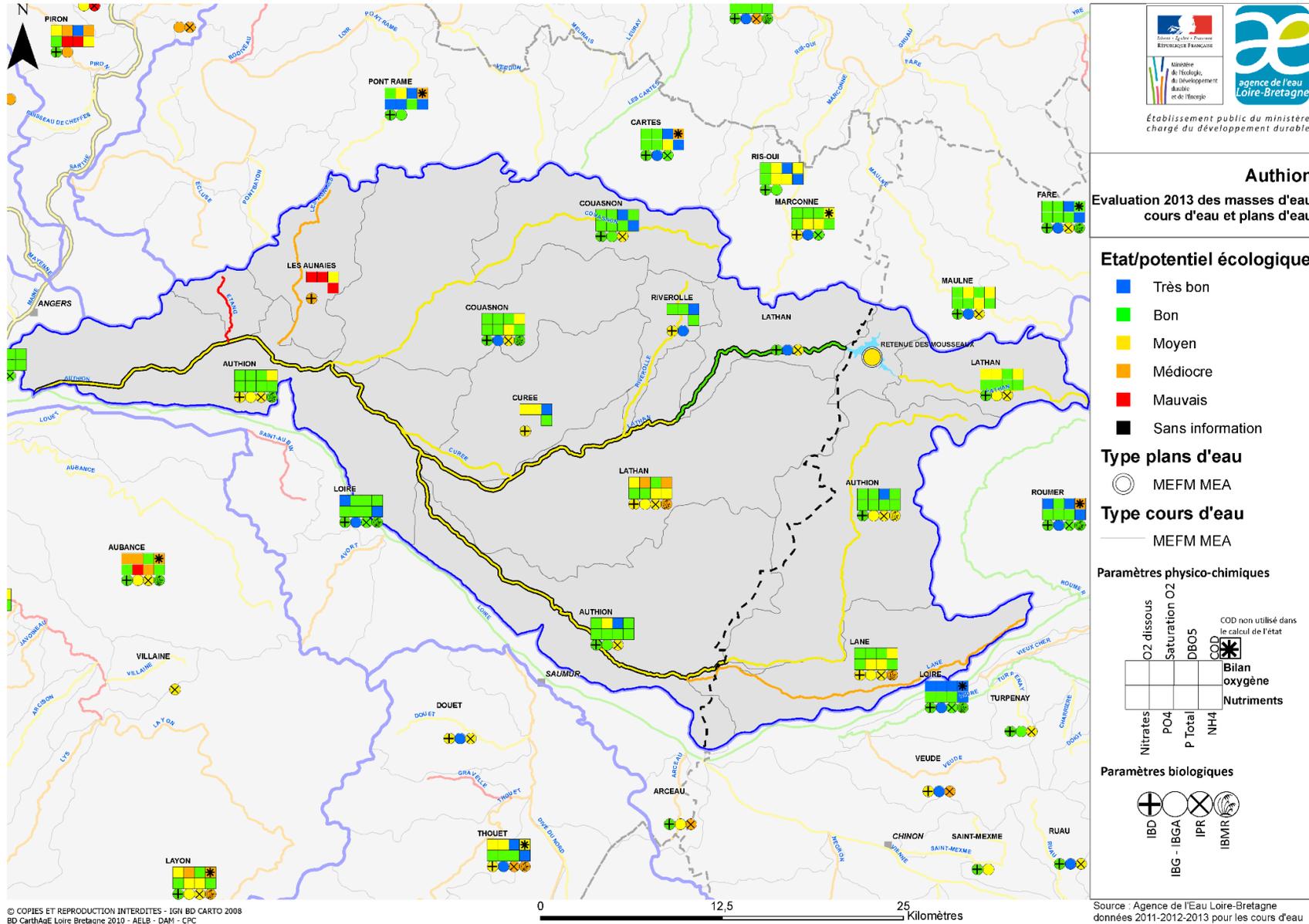
ANNEXE N°1 : Masses d'eaux du bassin-versant avec tableaux des échéances et des seuils.

ANNEXE N°2 : Liste des dossiers de déclaration soumis à la CLE.

ANNEXE N°3 : Programme de la journée du 21 septembre.

ANNEXE N°4 : Bilan financier annuel 2015 et Prévisionnel 2016.

ANNEXE N°1 : Evaluation 2013 des masses d'eau cours d'eau et plans d'eau du bassin versant de l'Authion.



ANNEXE N°1 : Liste des masses et de leurs objectifs d'échéance

Tableau des échéances et des seuils qualité des eaux superficielles pour les nitrates.

OBJECTIFS QUALITE FIXES POUR LES NITRATES				
Masses d'eau et points de mesures		NO <sub>3</sub> mg/l quantile 90 (2006-2011)	Objectifs qualité mg NO <sub>3</sub> /l  (non dégradation - non dépassement)	Délai d'atteinte des objectifs qualité et du bon état
Nom simplifié de la masse d'eau N° de la masse d'eau (code SANDRE)	Nom de la station N°station de suivi (code SANDRE)			
Le Lane FRGR0451	Le Lane à La Chapelle-sur-Loire N°04103550	13,4	13 - /	2027
Le Changeon (Amont Authion) FRGR0450	Le Changeon au Port des Grenelles à Saint-Nicolas-de- Bourgueil N°04103500	16,68	17 - /	2027
Le Lathan (amont) FRGR2252	Le Lathan au pont de la RD749 à Rillé N°04103910	35,63	/ - 30	2027
Le Lathan (aval) FRGR0452	Le Lathan à la Moutonnerie à Longué-Jumelles N°04103950	29,28	29 - /	2027
Le Couasnon (amont) FRGR1561	Le Couasnon au pont du terrain de camping à Baugé N°04104100	43,9	/ - 30	2021
Le Couasnon (aval) FRGR0453	Le Couasnon à la Hussonnière à Gée N°04104200	36,52	/ - 30	2021
L'Authion (médián) FRGR0448	L'Authion au Pont des Malheurs à Brain-sur-Allonnes N°04103600	13,99	14 - /	2021
L'Authion (aval) FRGR0449	L'Authion aux Ponts-de-Cé (pont RD952) N°04104500	24,56	25 - /	2027
Les Aulnaies FRGR1027	Les Aulnaies à Corné N°04104300	34	/ - 30	2027
La Curée FRGR1005	La Curée au Grésigné (Brion) N°04591001	20,7	21 - /	2027
La Riverolle FRGR1006	La Riverolle (Mouliherme) N°04103935	21	21 - /	2021
Retenue des Mousseaux FRGL089	Partie Mousseaux du complexe de Rillé (hors Pincemaille) N°L911510	Valeur max 18,2 mg/l (2011)	18 - /	2021

Tableau des échéances et des seuils qualité des eaux superficielles pour le phosphore.

OBJECTIFS QUALITE FIXES POUR LES PESTICIDES				
Points de mesures		Ptotal mg/l quantile 90 (2006-2011)	Objectifs qualité mg Ptot /l  (non dégradation - non dépassement)	Délai d'atteinte des objectifs qualité et du bon état
Nom simplifié de la masse d'eau N° de la masse d'eau (code SANDRE)	Nom de la station N°station de suivi (code SANDRE)			
Le Lane FRGR0451	Le Lane à La Chapelle-sur-Loire N°04103550	0,24	/ - 0,2	2027
Le Changeon (Amont Authion) FRGR0450	Le Changeon au Port des Grenelles à Saint-Nicolas-de-Bourgueil N°04103500	0,13	0,13 - 0,2	2027
Le Lathan (amont) FRGR2252	Le Lathan au pont de la RD749 à Rillé N°04103910	0,13	0,13 - 0,2	2027
Le Lathan (aval) FRGR0452	Le Lathan à la Moutonnerie à Longué-Jumelles N°04103950	0,21	/ - 0,2	2027
Le Couasnon (amont) FRGR1561	Le Couasnon au pont du terrain de camping à Baugé N°04104100	0,16	0,16 - 0,2	2021
Le Couasnon (aval) FRGR0453	Le Couasnon à la Hussonnière à Gée N°04104200	0,20	/ - 0,2	2021
L'Authion (médián) FRGR0448	L'Authion au Pont des Malheurs à Brain-sur-Allonnes N°04103600	0,12	0,12 - /	2021
L'Authion (aval) FRGR0449	L'Authion aux Ponts-de-Cé (pont RD952) N°04104500	0,23	/ - 0,2	2027
Les Aulnaies FRGR1027	Les Aulnaies à Corné N°04104300	2,79	/ - 0,2	2027
La Curée FRGR1005	La Curée au Grésigné (Brion) N°04591001	0,15	0,15 - /	2027
La Riverolle FRGR1006	La Riverolle (Mouliherme) N°04103935	0,32	/ - 0,2	2021
Retenue des Mousseaux FRGL089	Partie Mousseaux du complexe de Rillé (hors Pincemaille) N°L911510	Valeur max 0,04 mg/l (2011)	/ - 0,03	2021

Tableau des échéances et des seuils qualité des eaux souterraines pour les nitrates

Pour les masses d'eaux souterraines, les objectifs qualitatifs fixés sont :  
 La non-dégradation de l'état actuel des masses d'eau souterraine listées ci-dessous.  
 Le non dépassement des normes définies pour les eaux potables distribuées, soit 50 mg NO<sub>3</sub>/l à échéance 2015.

OBJECTIFS QUALITE FIXES POUR LES NITRATES				
Masses d'eau et points de mesures		NO <sub>3</sub> mg/l valeur interannuelle (2007-2011)	Objectifs qualité mg NO <sub>3</sub> /l  (non dégradation - non dépassement)	Délai d'atteinte des objectifs qualité et du bon état
Nom de la masse d'eau N° de la masse d'eau (code SANDRE)	Nom de la station N°station de suivi (code BSS)			
Craie du Séno-Turonien Touraine Nord <b>FRGG088</b>	21 qualitomètres Voir annexe n°7	Valeur min : 1.5 (04575X0003/FAEP) Valeur max : 47,9 (04568X0037/FAEP)	Valeurs entre <b>0.5</b> (Chaussée à Cléré) et <b>47,9</b> (Haut Busson à Savigné)	2027
Sables et calcaires lacustres des bassins tertiaires de Touraine <b>FRGG095</b>	-	-	-	2027
Maine <b>FRGG105</b>	-	-	-	2021
Alluvions Loire Armoricaire <b>FRGG114</b>	-	-	-	2015
Sables et grès libres du Cénomaniens - unité Loire <b>FRGG122</b>	3 qualitomètres Voir annexe n°7	Valeur min : 1.8 (04552X0081/FPJ)	<b>1.8</b> (Petit Jusson)	2021
Alluvions Loire moyenne après Blois <b>FRGG137</b>	1 qualitomètre Voir annexe n°7	Valeur min : 0.9 (04548X0124/F)	<b>0.9</b> (Bout du Moulin)	2015
Sables et grès captifs du Cénomaniens - unité de la Loire <b>FRGG142</b>	19 qualitomètres Voir annexe n°7	Valeur min : 0.5 (04562X0003/AEP) Valeur max : 1,5 (04863X0043/FAEP)	Valeurs entre <b>0.5</b> (Les Moulins) et <b>1.5</b> (Forages de Bourgueil)	2015

Tableau des échéances et des seuils qualité des eaux superficielles et souterraines pour les pesticides

Pour les masses d'eaux superficielles et souterraines, les objectifs qualitatifs fixés sont :  
 La non-dégradation de l'état actuel de l'ensemble des masses d'eau superficielles et  
 souterraines.  
 Le non dépassement des seuils définis dans le tableau présenté ci-dessous (Seuil de non  
 dépassement de 2 µg/l par molécule et 5 µg/l pour le total des pesticides pour les  
 eaux brutes).

OBJECTIFS QUALITE FIXES POUR LES PESTICIDES				
Points de mesures		Pesticides µg/l Moyenne (période)	Objectifs qualité µg/ (non dégradation - non dépassement)	Délai d'atteinte des objectifs qualité et du bon état
Nom simplifié de la masse d'eau N° de la masse d'eau (code SANDRE)	Nom de la station N°station de suivi (code SANDRE)			
L'Authion (médiann) <b>FRGG0448</b>	L'Authion au Pont des Malheurs à Brain-sur- Allonnes <b>N°04103600</b>	0,6 (2010-2012)	<b>0,6</b>	2021
L'Authion (aval) <b>FRGG0449</b>	L'Authion aux Ponts- de-Cé (pont RD952) <b>N°04104500</b>	0,3 (2007-2012)	<b>0,3</b>	2027
Pour les masses d'eaux souterraines, l'objectif qualitatif fixé est conforme aux normes des eaux potables distribuées, soit 0,1 µg/l par molécule et 0,5 µg/l pour le total des pesticides en 2015.				

D'après tableaux validés en phase stratégie du SAGE réactualisés à partir des données du SDAGE 2016-2021.

ANNEXE N°2 : liste des dossiers de déclaration transmis à la CLE.

N°	Date Transmission	LSE Loi sur l'Eau	Périmètres (Commune, etc.)	Maître d'ouvrage	Type	Observations	Pièces transmises	AVIS	Type
		A : autorisation D : Déclaration	Libellé de la commune	Libellé (Titre du rapport, autre, etc.)	F : forage - P : plan d'eau - B : Bassin - D : drainage - etc.	Pour avis Pour information	rapport, etc.	date du récépissé	Favorable Défavorable
70	26/02/2016	D	LONGUE-JUMELLES	Commune de Longué-Jumelles	plan épandage des boues	info	récépissé	10/03/2016	-
71	26/02/2016	D	CCVLA	CCVLA	plan épandage des boues	info	récépissé	11/03/2016	-
72	28/02/2016	-	Grand Saumurois	Grand Saumurois	SCOT	avis	dossier	31/03/2016	Favorable
73	10/05/2016		LES PONTS DE CE	ASF	Création d'une nouvelle bretelle au niveau de l'échangeur de Moulin Marcille sur l'A87	avis	dossier	15/06/2016	Demande complémentaire d'information. Réservé.
74	01/06/2016	A	LINIÈRE-BOUTON / MOU	SMBAA	Trx restauration morphologique Lathan	avis	récépissé	15/06/2016	Favorable
75	03/06/2016	D	LONGUE-JUMELLES	SMBAA	Entretien de cours d'eau	info	récépissé + rapport	25/05/2016	-
76	03/06/2016	D	LONGUE-JUMELLES	SMBAA	Entretien de cours d'eau	info	récépissé + rapport	25/05/2016	-
77	24/06/2016	D	LONGUE-JUMELLES	SMBAA	Aménagement pour remplacement clapet de la Butte	info	récépissé + rapport	30/06/2016	-
78	07/07/2016	D	LA BREILLE LES PINS	SAS ANJOU MYRTILLES	Création et exploitation d'un forage	info	récépissé + rapport	01/07/2016	-
79	19/07/2016	D	MAZE	GUYON JL	Projet de drainage	info	récépissé + rapport	27/07/2016	-
80	01/09/2016	D	LES BOIS D'ANNJOU	GORIN R	Aménagement d'un plan d'eau	info	récépissé + rapport	03/08/2016	-
81	01/09/2016	D	BEAUFORT EN VALLEE	GAEC MORICEAU GROLEAU	Projet de drainage	info	récépissé + rapport	18/08/2016	-
82	01/09/2016	D	LA MENITRE	GAEC MARTINEAU	Projet de drainage	info	récépissé + rapport	18/08/2016	-
83	01/09/2016	D	BEAUFORT EN ANJOU	EARL PANTAIS	Projet de drainage	info	récépissé + rapport	26/08/2016	-
84	30/09/2016	D	LOIRE AUTHION	LOIRE AUTHION	PLU	Problème envoi	Projet	30/09/2016	-
85	28/10/2016	D	LA MENITRE	EARL DESCHAMPS	Projet de drainage	info	récépissé + rapport	10/08/2016	-
86	23/11/2016	D	BRAIN-SUR-AUTHION	VAILLANT JP	Création et exploitation d'un forage	info	récépissé + rapport	15/11/2016	-
87	23/12/2016	D	MOULIHERNE	EARL CLETERIE	Création retenue d'irrigation	info	récépissé + rapport	16/12/2016	-
88	26/12/2016	A	AVOINE	EDF	Démantelement AMI	avis	rapports	en cours	en cours

## ANNEXE N°3 : Programme des journées du 21 septembre 2015 et du 15 décembre 2016.



### Journée d'échanges sur les mares, plans d'eau du bassin-versant de l'Authion et leurs milieux associés

#### Le jeudi 15 décembre 2016 à Beaufort-en-Vallée (en-Anjou) Et deux sites du bassin versant

A partir d'expériences concrètes, l'objectif poursuivi par cette journée technique est l'échange d'expériences entre techniciens et élus sur la gestion des réseaux de mares, plans d'eau et des milieux associés. Elle s'inscrit dans une perspective d'intégration des différents programmes d'actions pour une meilleure prise en compte de la problématique bassin versant et des orientations du SAGE Authion.

Cette journée, organisée par le SAGE Authion, s'adresse aux acteurs et gestionnaires des mares et plans d'eau du bassin de l'Authion, ainsi qu'aux personnes intéressées par cette thématique.

#### Programme

##### **Matin : Présentations en salle (SIAEP de Beaufort)**

9H00 (*plan 1*) : Accueil salle du SIAEP de Beaufort (à côté de l'Entente Interdépartementale)

##### Projets et travaux sur des réseaux de Mares

9H30 – 10H00 : Gestion des herbiers patrimoniaux (Guillaume DELAUNAY et Olivier RIQUET, Parc Naturel régional Loire Anjou Touraine).

10H00 – 10H30 : Etude Mares CCVLA – Bilan et perspectives (Laurent TERTRAIS, Association EDEN).

10H30 – 11H00 : Programme de réhabilitation de mares forestières, enjeu eau et évolution des peuplements forestiers (Emmanuel HUET et Frédéric BEZET – ONF).

##### Gestion, aménagement et réhabilitation de plans d'eau

11H00 – 11H30 : Travaux d'ouverture du plan des Mousseaux dans le cadre du contrat Natura 2000 (Jean-Baptiste DAVID – Entente Authion).

11H30 – 12H00 : Aménagement du plan d'eau des Tesnières – Historique du site et projets à venir (Vincent DERRE, Fédération de chasse 37 et Chasseurs de France).

12H15 – Déplacement.

##### **Midi : Restaurant à Beaufort-en-Vallée (en-Anjou)**

12H30 : Restaurant l'Hôtel des Voyageurs à Beaufort (*plan 1*)

##### **Après-midi : Sorties terrain (Mazé et Forêt de Monnaie)**

13H45 – Déplacement.

##### Présentation des aménagements sur 2 sites du bassin

14H00 – 15H00 (*plan 2*) : SITE A - Mares communales de Mazé, rue La Grenouillère / Bretault, dans la petite zone artisanale de MAZE-49250 (Laurent TERTRAIS, Association EDEN).

15H30 – 17H00 (*plan 3*) : SITE B - Forêt de Monnaie (Emmanuel HUET et Frédéric BEZET – ONF).

**Voir modalités d'organisation ci-après**



### Journée d'échanges sur les cours d'eau du bassin-versant de l'Authion et leurs milieux associés

#### Le lundi 21 septembre 2015

A partir d'expériences concrètes, l'objectif poursuivi par cette journée technique est l'échange d'expériences entre techniciens et élus sur la gestion des cours d'eau et leurs milieux associés. Elle s'inscrit dans une perspective d'intégration des programmes d'actions pour une meilleure prise en compte de la problématique bassin versant et des orientations du SAGE Authion.

Cette journée, organisée par le SAGE Authion, s'adresse aux acteurs et gestionnaires des cours d'eau, milieux aquatiques et naturels du bassin de l'Authion, ainsi qu'aux personnes intéressées par cette thématique.

#### Programme

##### **Matin : réunion technique et présentations en salle à Beaufort (techniciens)**

9H15 : Accueil à l'Entente Interdépartementale (*plan 1, page 7*)

9H30 -10H15 : Contrats Nature & NATURA 2000 du bassin de l'Authion – Bilan et perspectives (Equipe du PNRLAT, Prise en compte de Natura 2000 dans la gestion forestière CRPF)

10h15 – 11H00 : Réhabilitation de 54 km de fossés des marais salés de la Seudre pour la recolonisation de l'Anguille (Eric BUARD – Cellule Migrateurs Charente Seudre - CREA)

11H00 – 12H15 : Recolonisation des bassins par la Loutre – Situation en Maine et Loire et bassin de la Maulne (Sylvie DESGRANGES– LPO)

12H15 - Déplacement

12H45 : Pique-nique sorti du sac à l'ENS Gravières et bois des Monteaux (*plan 2, page 8*)

##### **Après-midi : sorties terrain avec visites de 4 sites A, B, C et D (Élus et techniciens)**

14H30 à 19H00 : visites de sites animés par les élus et/ou techniciens du bassin versant :

- SITE A : Authion (*plan a*) : retalutage et mise en place de radiers (Quentin FAILLER, Entente Interdépartementale)
- SITE B : Ruisseau de l'Anguillère à Brain-sur-Allonnes (*plan b*) : banquettes et mise en place de radiers (Yves BOUCHER, Maire de Brain-Sur-Allonnes, Equipe du PNRLAT, Ralph CLARKE technicien rivières au SMBAA)
- SITE C : ENS Ruisseau de la Riverolle (*plan c*) : banquettes et mise en place de radiers (François POIRIER, Vice-Président SMBAA / Ralph CLARKE technicien rivières au SMBAA)
- SITE D - ENS Vallée du Couasnon (*plan d*): recharge et remeandrage à Singé sur la commune de Pontigné (Elu commission Couasnon SMBAA / Sylvain ROYET, technicien rivières au SMBAA)

ANNEXE N°3 : Stage sur l'élaboration d'un plan de suivi sédimentaire.



Département Géosciences-Environnement EA 6293 GÉHCO GéoHydrosystèmes Continentaux

Master Sciences de l'Eau

Hydrosystèmes et Bassins Versants :  
diagnostic et risque environnemental

Rapport de stage de fin d'études pour l'obtention  
de la 2<sup>nd</sup>e année de Master

### Elaboration d'un plan de suivi sédimentaire à l'échelle du val d'Authion (49)



Marteau Nicolas  
Février-Août 2016

Année universitaire : 2015 – 2016



Schéma d'Aménagement  
et de Gestion des Eaux du  
bassin versant de  
l'Authion

Encadrement : Laetitia Pasquin (Chargée de mission)  
David Morel (Animateur du SAGE)

Organisme d'accueil : Schéma d'Aménagement et de  
Gestion des Eaux du bassin versant de l'Authion

### PROGRAMME DES VISITES DE 5 SITES LE 19 MAI 2016

Les lieux de visite proposés :

Visite de plusieurs canaux et fossés à partir de cinq sites inscrits dans des contextes différents :

- Du ruisseau du Chardonnet sur deux secteurs aux lieux-dits « Le Chardonnet » et les « Ganaudières ».
- De fossés en pied de digues sur deux secteurs aux lieux-dits « La Porte » et « Les champs bouts ».
- De la partie amont d'un canal forestier.

### PROGRAMME DES VISITES DE 4 SITES LE 28 JUILLET 2016

Les lieux de visite proposés par Jean-Baptiste :

- **Le Baignoux à Restigné** - démonstration d'une prise de hauteur de sédiments

+ gestion des ouvrages + exemple de bonnes fonctionnalités :

- . Sur un point amont du canal
- . Sur un point aval de la confluence avec la boire du Pontarin

- **Le Douet à Ingrandes de Touraine** - maintien et possibilité d'amélioration des fonctionnalités d'un canal :

- Le frêne à Saint Nicolas de Bourgueil – Forte sédimentation du sable
- Prise d'eau de Chouzé sur le Lane – amélioration de la gestion d'un vannage

## ANNEXE N°5 : Bilan financier 2016 et budget prévisionnel 2017.

BILAN FINANCIER ANNUEL 2016 & PREVISIONNEL 2017					
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Dépenses fonctionnement					
Articles	LIBELLES	Total Pour BP 2016	Réalisé mandats émis 2016	BILAN FINANCIER 2016 Reste à réaliser au 31/12/2016	Total Pour BP 2017
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL ANIMATION	11 500,00	9 701,10	-	13 950,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES ANIMATION	97 400,00	86 420,41	-	107 400,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		732,99		1 000,00
SOUS TOTAL 1 : DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ANIMATION		109 400,00	96 854,50	-	122 350,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL SUIVI QUALITE	23 000,00	25 560,63	-	25 300,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL ETUDES&ASSISTANCE JURIDIQUE	44 268,00	11 294,41	32 973,59	113 006,39
SOUS TOTAL 2 : DEPENSES DE FONCTIONNEMENT SUIVI QUALITE, ETUDES ET PROJET		67 268,00	36 855,04	32 973,59	138 306,39
D002	DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE				7 059,61
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>176 668,00</b>	<b>133 709,54</b>	<b>32 973,59</b>	<b>267 716,00</b>
Recettes de fonctionnement					
Articles	LIBELLES	Total Pour BP 2016	Réalisé titres émis	BILAN FINANCIER 2016 Reste à réaliser au 31/12/2016	Total Pour BP 2017
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		-	-	
	AUTO FINANCEMENT (ENTENTE INTERDEPARTEMENTALE AUTHION) ANIMATION	2 600,00	2 600,00	-	2 600,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS ANIMATION	106 800,00	94 254,50	-	119 750,00
SOUS TOTAL 1 : RECETTES DE FONCTIONNEMENT ANIMATION		109 400,00	96 854,50	0	122 350,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS SUIVI QUALITE	23 000,00	25 560,63	-	25 300,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS ETUDES ET PROJET	36 364,83	76,85	39 063,44	120 065,96
SOUS TOTAL 2 : RECETTES DE FONCTIONNEMENT SUIVI QUALITE, ETUDES ET PROJET		59 364,83	25 637,48	39 063,44	145 365,96
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS.....	0,00	0,00	0,00	0,00
R002	EXEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (N+1)	7 902,78			
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>176 668,00</b>	<b>122 491,98</b>	<b>39 063,44</b>	<b>267 716,00</b>